



## PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 31 octobre 2019

# Communiqué de presse

## Vigilance orange fortes précipitations Point de situation à 18h00

Une accalmie est prévue durant la première partie de nuit tandis que la fin de nuit pourrait être marquée par un nouvel épisode de fortes précipitations. En conséquence, Météo-France a décidé de maintenir la Martinique en vigilance orange pour orages, pluie et inondations.

Au bilan, sur les 12 dernières heures, le cumul moyen des précipitations dépasse 120 mm avec un maximum mesuré à 180 mm sur la presqu'île de la Caravelle.

### Secours à personne

- Aucune victime recensée ;
- Une dizaine de mises en sécurité ont été opérées par le SDIS.

### Circulation :

- La RN5 reste coupée dans les deux sens à Rivière-Salée. Deux itinéraires de contournement, par le François ou par Saint-Esprit sont recommandés par la collectivité territoriale de Martinique.

### Réseaux :

- 2 000 foyers situés dans les communes du Nord Atlantique sont actuellement privés d'électricité. Les équipes d'EDF sont en cours d'intervention.

#### Contacts réservés aux médias :

Oualid SAHTOUT - 06 96 28 34 42

[oualid.sahtout@martinique.pref.gouv.fr](mailto:oualid.sahtout@martinique.pref.gouv.fr)

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –

[ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr](mailto:ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr)

Suivez l'actualité de

*L'Etat en Martinique*

sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)

sur Facebook : @prefet.martinique

sur Twitter : @prefet972

## **Cours d'eau :**

- Tous les cours d'eau sont en phase de décrue.

La préfecture de la Martinique appelle les usagers de la route à faire preuve de prudence particulièrement demain à l'occasion de la fête de la Toussaint.

## **Rappel des consignes individuelles :**

1. Tenez-vous informés de la situation en consultant les réseaux sociaux de la préfecture de la Martinique ou le site Internet de Météo-France ;
2. Renseignez-vous avant d'entreprendre un déplacement, soyez très prudents et ne vous engagez sous aucun prétexte à pieds ou en voiture sur une voie immergée ou sur un gué ;
3. Différez les promenades en montagne et les randonnées en relief ;
4. Si vous habitez en zone inondable, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux ;
5. Si votre habitation peut être menacée par un glissement de terrain, quittez-là ou préparez-vous à l'évacuer rapidement ;
6. En cas d'orage : évitez l'utilisation des téléphones et des appareils électriques. Ne vous abritez pas dans une zone boisée, tout près de pylônes ou poteaux, ni sous un arbre isolé.

## **Consigne collective :**

Les organisateurs de manifestations doivent prendre toutes les dispositions utiles pour garantir la sécurité des participants compte tenu de l'événement climatique.

### **Contacts réservés aux médias :**

Oualid SAHTOUT - 06 96 28 34 42

[oualid.sahtout@martinique.pref.gouv.fr](mailto:oualid.sahtout@martinique.pref.gouv.fr)

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –

[ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr](mailto:ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr)

Suivez l'actualité de

*L'Etat en Martinique*

sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)

sur Facebook : @préfet.martinique

sur Twitter : @prefet972